

I- Définition de l'épreuve :

« Le candidat se présente à l'épreuve avec deux dossiers qu'il a préalablement constitués, l'un à dominante histoire, l'autre à dominante géographie, comprenant chacun trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...). Ces dossiers, d'un maximum de trois pages chacun, se réfèrent aux sujets d'étude du programme. Les documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique liée à la situation historique et géographique étudiée dans le dossier. L'examineur choisit l'un des deux dossiers. Le candidat présente oralement, pendant cinq minutes, le dossier retenu ; la présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions... »

II- Un dossier conforme se réfère clairement à l'un des 8 sujets d'étude et / ou des 25 situations du programme, et...

Sujets d'étude	Situations	Orientations et mots-clés	
1. Voyages et découvertes, XVIème-XVIIIème siècle	- Christophe Colomb et la découverte de l'Amérique - Le tour du monde de Bougainville - James Cook et l'exploration du Pacifique	- découvertes	Histoire
2. Être ouvrier en France du XIXème au XXIème siècle	- 1892, Jean Jaurès et la grève de Carmaux - 1936, les occupations d'usine - Être ouvrier à... - Progrès techniques et transformation des conditions de travail dans un secteur de production.	- grèves - syndicalisme - partis	
3. La République en France	- Le droit de vote en France : évolution et débats - Le président de la République sous la Vème République - République et laïcité : la loi de 1905	- République - suffrage universel - président de la République	
4. Guerres et conflits en Europe au XXème siècle	- Verdun et la mémoire de la bataille : une prise de conscience européenne ? - Le génocide juif : un crime contre l'humanité - Un conflit localisé récent	- génocide - crime contre l'humanité	
1. Le développement inégal	- Les inégalités face à la santé dans le monde - Les inégalités dans l'accès à l'eau - Les inégalités socio-spatiales dans une grande agglomération	- croissance / développement. - dynamiques de développement - inégalités socio-spatiales	Géographie
2. Nourrir les hommes	- L'Inde : plus d'un milliard d'hommes à nourrir - L'agro-business aux États-Unis - La sécurité alimentaire en Afrique sub-saharienne	- malnutrition / sous-nutrition - révolutions agricoles, - sécurité alimentaire - agriculture durable	
3. Les sociétés face aux risques	- Un risque naturel dans un DOMROM ou en métropole - Le couloir de la chimie au sud de Lyon - Les inondations au Bangladesh	- risques naturels / technologiques. - facteurs de vulnérabilité des hommes et des sociétés. - prévention	
4. Mondialisation et diversité culturelle	- Le cinéma américain - Les goûts alimentaires - Les langues	- culture mondiale. - métissages culturels - appartenances identitaires	

- comporte un titre et répond à une problématique exprimée sous la forme d'une question.

- comprend 3 ou 4 documents de nature variée (textes, cartes, photographies, statistiques, etc.) dont les sources sont clairement indiquées. Il est conseillé de numéroter chaque document (document 1, document 2, document 3 et, si c'est le cas, document 4). Un de ces documents peut comporter une dimension civique en lien avec le programme d'éducation civique

- propose une courte analyse écrite des documents retenus.

- ne dépasse pas trois pages (en plus de la page de garde).

- En l'absence de dossier, l'examineur en propose un mais le candidat ne dispose pas de temps de préparation.

III- Recommandations pour la page de garde :

Réaliser, pour chaque dossier, une page de garde qui comportera : - Vos nom et prénom (s) ;

- Le titre du dossier ;

- La dominante du dossier : Histoire ou Géographie ;

- Le thème et / ou le sujet d'étude auquel se réfère le dossier ;

- La problématique posée.

IV- Précisions concernant l'oral :

- Le candidat doit se présenter avec ses deux dossiers en double exemplaire (candidat + examinateur).

- L'oral dure au maximum 15 minutes : 5 minutes de présentation par le candidat et 10 minutes d'entretien au maximum.